

PRÉSENTATION

La sociologie des problèmes sociaux est à la mode. Elle a été gagnée par des approches qui, toutes, croient pouvoir invoquer l'héritage d'une tradition « constructiviste ». Par-delà leurs divergences théoriques ou politiques, les sociologues s'accordent en général pour considérer les problèmes sociaux et les solutions qui leur sont apportées comme des objets qu'il convient de déconstruire. Il va désormais de soi que les étudiants en sciences sociales, dès les premières années de leur formation, apprennent à traiter les problèmes publics comme des processus dont le déroulement est l'effet de rapports de force ou de conflits d'intérêts, qui se jouent dans différents secteurs – les hautes sphères de l'action publique, les assemblées législatives et les agences administratives, les laboratoires scientifiques et les organisations associatives, les salles de rédaction des journaux ou les forums et plates formes sur Internet.

Tout cela est entendu et a donné lieu à un corpus croissant de recherches empiriques. C'est cependant à un examen critique de cette posture analytique, désormais tenue pour acquise, qu'invite la présente livraison de « Raisons pratiques ». Les études qui y sont réunies font apparaître que l'émergence, la configuration, la stabilisation et l'institutionnalisation des problèmes publics ne se résolvent pas en une « construction sociale et historique de... ». Elles relèvent plutôt d'*enquêtes* et se font à travers des *expériences*, moyennant lesquelles des situations sont problématisées et des publics se constituent. Pour rendre compte de cette dynamique d'organisation des expériences personnelles ou publiques, à travers des processus d'enquête, l'héritage du pragmatisme s'est avéré des plus féconds¹.

1 Un certain nombre de ces idées ont été discutées lors des journées de Sermizelles, organisées par l'Institut Marcel Mauss, du 25 au 27 juin 2010. Nous remercions Sabine Chalvon-Demersay, Cyril Lemieux, Dominique Linhardt, Louis Quéré, Joan Stavo-Debaugé, Danny Trom, d'y avoir participé.

Pourquoi le retour au pragmatisme ?

Dans la perspective de Dewey et de son livre *Le public et ses problèmes* (2010a), la problématisation d'une situation est irrémédiablement associée à la constitution de ses publics. La définition d'une situation problématique (*i.e.* la manière dont elle est identifiée, caractérisée, analysée, élucidée, résolue) et la composition des communautés concernées (*i.e.* l'apparition d'un concernement à l'égard de la situation, le travail pour déterminer en quoi consiste son caractère problématique, le développement et la mise en œuvre d'actions pour y faire face, et ainsi de suite) sont deux aspects d'un seul et même processus. On appelle situation « problématique » une situation « qui soulève des questions, et qui donc appelle l'investigation l'examen, la discussion – en bref, l'enquête ». Le terme recouvre :

des qualificatifs comme déroutant, confus, perturbé, instable, indécis (*confusing, perplexing, disturbed, unsettled, indecisive*) et des substantifs comme choc, empêchement, interruption, blocage (*jars, hitches, breaks, blocks*). Soit tous les incidents qui provoquent une interruption du cours direct et régulier de la conduite et qui le dévient dans le type de comportement qui constitue l'enquête. (Dewey, 1989, p. 282.)

C'est l'engagement d'une enquête, dont le déroulement implique souvent des processus d'association, de délibération et d'expérimentation, qui permet de circonscrire une situation à réguler ou à maîtriser, d'en déterminer progressivement les composantes et les enjeux, et en regard, d'en organiser l'expérience par la constitution de publics, la focalisation de leur attention et l'orientation de leur action. Problématisation (définition d'une situation problématique) et publicisation (constitution des publics concernés par cette situation) sont les deux faces d'une même dynamique.

Par « publics », nous entendons donc, à la suite de Dewey, l'ensemble des personnes, organisations et institutions, indirectement concernées par la perception partagée des conséquences indésirables d'une situation problématique et qui s'y impliquent pour tenter de l'élucider et de la résoudre². En s'engageant

2. « Nous prenons donc notre point de départ dans le fait que les actes humains ont des conséquences sur d'autres hommes, que certaines de ces conséquences sont perçues, et que leur perception mène à un effort ultérieur pour contrôler l'action de sorte que certaines conséquences soient assurées et d'autres évitées. Suivant cette indication, nous sommes conduits à remarquer que les conséquences sont de deux sortes ; celles qui affectent les personnes directement engagées dans une transaction, et celles qui en affectent d'autres, au-delà de celles qui sont immédiatement concernées. Dans cette distinction, nous trouvons le germe de la distinction entre le privé et le public. Quand des conséquences indirectes sont reconnues et qu'il y a un effort pour les réglementer, quelque chose ayant les traits d'un État commence à exister. Quand

dans cette activité collective, elles en viennent à faire émerger un nouveau type de « collectif », qui n’existait pas auparavant, qui ne se laisse pas rabattre sur des groupements d’intérêt ou d’opinion préconstitués, et qui n’est pas déductible des propriétés sociales, professionnelles ou institutionnelles de ses membres. Robert E. Park, l’un des principaux sociologues de Chicago dans les années 1920, défendait quant à lui la thèse selon laquelle l’histoire naturelle des problèmes sociaux n’est autre que l’histoire du « processus politique » qui les engendre. La dynamique de problématisation et de publicisation est d’ordre politique. « La politique est concernée par des *issues* » (Park, 1955) : elle rompt avec le consensus moral. La politique n’est cependant pas un choc frontal entre forces brutes : elle continue de participer de l’ordre moral dont elle émerge (Park, 2008, p. 107). Elle donne forme aux conflits qui se déclarent autour de ces *issues*, en organisant le processus de discussion et d’enquête qui les constitue et en prévenant l’explosion de la société civile. La genèse des problèmes publics qui en découle prend la forme d’une « histoire naturelle ». Cette notion, dont nous discuterons plus loin, nous intéresse moins par le repérage de phases d’un processus, qui s’ordonneraient selon une succession linéaire et nécessaire, qu’en tant que processus d’organisation d’une expérience – processus politique, qui réinterroge les modes de régulation constitutifs d’un ordre social susceptible d’être critiqué et modifié.

Park revendique une perspective *écologique* et *naturaliste*. Une analyse peut être dite « écologique » si l’attention analytique est concentrée sur les transactions qui unissent un environnement (physique, historique, intellectuel, politique) et les organismes qui s’y développent (agents individuels et collectifs, problèmes, dispositifs techniques, etc.). L’analyse de ces transactions est « naturaliste » quand elle est fondée empiriquement par l’observation, la description et la comparaison de données « naturelles », c’est-à-dire non sollicitées par l’enquêteur. Cette perspective écologique et naturaliste fixe une ligne directrice à ce volume de *Raisons pratiques*. Il rassemble des analyses détaillées des diverses manières dont des collectivités, à géométrie variable, font face à des situations problématiques – qu’il s’agisse des marées vertes en Bretagne, d’une catastrophe naturelle dans les Alpes suisses, de la mort du bayou à la Nouvelle-Orléans, du traitement des douleurs musculo-squelettiques en France, de l’adaptation télévisuelle d’un roman de cape et d’épée, des controverses autour de la réforme de l’université de 2009, de la politique de réconciliation au Chili ou de la politique antiterroriste de l’Allemagne des années 1970. Dans chaque cas, il s’agira de retracer les transformations de ces situations problématiques, de manière à rendre compte de la manière dont des collectivités se sont

les conséquences d’une action sont principalement confinées (ou qu’elles sont crues confinées) aux personnes directement engagées, la transaction est privée. » (Dewey, 2010a, p. 61.)

formées – ou ont échoué à le faire – pour y faire face, en les suivant, de l'expérience initiale d'un « trouble » indéfini jusqu'à un « dénouement », établissant la nature du problème et institutionnalisant les moyens d'y répondre. Si ces contributions ont en commun de puiser à l'héritage pragmatiste, elles le font sans exclusive théorique. En effet, l'ambition n'est pas ici de proposer une nouvelle « théorie » pour la sociologie des problèmes sociaux, mais d'ouvrir des perspectives et de lancer des questionnements.

Le problème du constructivisme social

L'ambition empirique et naturaliste de ce volume n'est pas dénuée d'une portée critique et théorique. En interrogeant la vulgate constructiviste, les enquêtes de terrain invitent à faire retour sur son origine. Il nous a en effet semblé que les recherches qui se sont développées dans le sillage de la sociologie de Chicago des années 1920 ont progressivement perdu de vue la question du public. Nombre de travaux qui ont été classés dans l'orbite de la théorie de l'étiquetage, dans les années 1960, tendaient à faire des problèmes sociaux, et en premier lieu de la déviance, le produit des opérations de catégorisation et de traitement de la part d'institutions. La phrase célèbre d'*Outsiders* (Becker, 1985) : « La déviance n'est pas une qualité de l'acte que la personne commet [...] le déviant est quelqu'un à qui l'étiquette a été appliquée avec succès » faisait écho à celle de Fuller et Myers (1941, p. 320) :

Les problèmes sociaux sont ce que les gens pensent qu'ils sont et si des conditions ne sont pas définies comme des problèmes sociaux par les gens qui y sont impliqués, alors il n'y a pas de problème pour ces gens-là, même s'il peut y en avoir un pour des observateurs ou pour des scientifiques.

Le risque de ces formulations, si on les sort de leur contexte, est qu'elles se focalisent sur une relation de désignation et qu'elles l'abstraient des expériences individuelles et collectives qui, prises dans des enchaînements d'activités volontaires ou involontaires, au cœur d'environnements contraignants, font le problème social. Du coup, le problème revêt les apparences d'une fiction, au déni du sérieux avec lequel il est vécu, perçu et traité par ceux qu'il concerne – le satanisme peut faire sourire les sceptiques, mais il existe bel et bien et il a des conséquences majeures sur les choix électoraux d'une bonne partie de la société américaine ; et la marijuana peut paraître bénigne à ses nombreux consommateurs, mais les phobies la concernant sont au foyer de dispositifs de soin et de pédagogie, de contrôle et de répression contre lesquels l'ironie est vaine. Quant au chômage, au crime ou à l'inceste, il ne viendrait à l'esprit de

personne de douter que l'expérience qu'en font leurs protagonistes est irréductible à leur étiquetage par des instances d'encadrement, de surveillance et de punition. Cette construction est souvent considérée – et cela ira en s'accroissant dans les années 1970, à la faveur des théories critiques du conflit et des combats menés par les mouvements sociaux – comme l'effet arbitraire de stratégies de domination de la part d'acteurs institutionnels, sociaux ou politiques, en position d'imposer leur perspective. Ce mode d'analyse va gagner en consistance au gré d'un chassé-croisé transatlantique, dont l'histoire reste à écrire : les conceptions nord-américaines des problèmes sociaux, et en particulier de la déviance, vont apporter de l'eau aux moulins de la théorie critique, inspirées notamment de Foucault et de Bourdieu et en sens inverse, ces dernières vont donner un souffle inédit aux *Cultural studies*, et compter dans le travail de problématisation de la classe, du genre et de la race³.

Le tourbillon de ces échanges a conféré une notoriété considérable aux entreprises de déconstruction. Pourtant, cette désignation rassemble des conceptions tellement disparates que l'on voit mal comment les rassembler sous une même catégorie. L'ouvrage de Berger et Luckmann (1986), qui réagençait des idées articulées par Weber et par Schütz, a été, dès sa première édition à la fin des années 1960, l'expression d'un véritable mouvement de redistribution des repères des sciences sociales. Il est entré en résonance, dans le domaine de recherche sur les problèmes sociaux, avec la petite révolution opérée dans les études sur la déviance (Kitsuse & Spector, 1975), qui a donné naissance aux recherches de Becker, Goffman, Matza, Garfinkel ou Gusfield, parmi beaucoup d'autres. Il était en outre en phase avec la remise en cause des modes de catégorisation et de traitement des problèmes sociaux par différents mouvements sociaux (Kitsuse, 1980), que ce soit autour des causes de l'homosexualité, de la folie (Scheff, 1966), du handicap (Goffman, 1975) ou de la toxicomanie (Becker, 1985). Il s'est produit une étrange collusion entre différents types de travaux, les uns s'inspirant de Durkheim, les autres héritant des approches du conflit des valeurs de Fuller et Myers (1941) et de la pathologie sociale de Lemert (1951), d'autres encore, embarqués dans une théorie de l'étiquetage, qui a débordé les intentions de

3. Ce domaine de recherche, particulièrement dynamique, se place au croisement des sciences sociales et du militantisme politique, pour dénoncer la construction des catégories les plus naturalisées telles que la race ou le genre. Les travaux de Butler (2005) consacrés à la performativité du genre ont été particulièrement influents. Ils ont notamment été repris par des sociologues pour rendre compte de la politisation des questions sexuelles et, en retour, de la sexualisation de la politique (Fassin, 2005) et par des théoriciens et activistes *queer* pour dénoncer radicalement l'hétérosexisme de la société (Bourcier, 2006). Les *cultural studies* ont eu un impact considérable pour l'étude des médias dans le sillage des travaux pionniers de Hall (2007), lesquels ont donné naissance aux *media studies*, récemment introduites en France (Maigret & Macé, 2005).

Becker (1974), un dernier groupe enfin, s'inscrivant dans la mouvance de l'ethnométhodologie alors naissante (Garfinkel, 2007). Toutes ces recherches, qui ont eu pour tremplin éditorial la revue *Social Problems*, après que Becker en est devenu l'éditeur de 1961 à 1964, ont été rassemblées comme relevant de la même famille (Cefaï, 2009). Leur point commun était peut-être le fait qu'elles rompaient avec le fonctionnalisme de Merton et Nisbet (1961). Du coup, elles ont subi les assauts en retour des spécialistes de la déviance (Gove, 1970), sous le nom de *labeling theory* ou d'école de la « réaction sociétale ». Mais leur unité n'était que de façade.

Le livre de Spector et Kitsuse, *Constructing Social problems* (1977), tout en affirmant l'émergence d'un nouveau paradigme, ne faisait que s'inscrire dans cette mouvance du début des années 1960. Il reprochait à Becker d'avoir conservé la catégorie de « conditions objectives » à côté de celle de « définitions subjectives », et faisait un pas au-delà de cette distinction en invoquant la catégorie de « conditions supposées » (*putative conditions*). Mais à relire ce livre attentivement, force est de constater qu'il continue d'introduire par la bande la polarité entre subjectif et objectif (Spector & Kitsuse). Des accusations d'« incohérence interne » (Hazelrigg, 1986) et de « trucage ontologique » (*ontological gerrymandering*) (Woolgar & Pawluch, 1985) lui ont du reste été adressées. Selon ces critiques, il n'accomplirait qu'un tour de passe-passe conceptuel et ne cesserait de se référer à un lieu réel, extérieur et transcendant, indépendant des systèmes de coordonnées des acteurs – même s'il le modalise sous la figure de « conditions supposées » (Spector & Kitsuse), redéfinies plus tard comme « conditions-catégories » (Ibarra & Kitsuse, 1993) du langage vernaculaire ou expert. Un autre point ambigu réside dans l'idée que les problèmes sociaux sont des activités de revendication (*claim-making activities*) – une idée qui puise autant chez Blumer (1971) que chez Garfinkel (2007) et Lemert (1951), et sans doute plus chez ces derniers, que Kitsuse avait côtoyés à UCLA. Pourtant, Kitsuse va se faire, avec Spector, le promoteur de cette approche « définitionnelle » ou « constructiviste », beaucoup plus blumérienne d'esprit. Les ethnométhodologues, dans une optique au bout du compte proche de la perspective pragmatiste (Quéré & Terzi, 2011), signaleront que des « activités », fussent-elles « de revendication », ne peuvent pas être réduites à des « définitions » ni à des « constructions », trop souvent entendues comme des « représentations » ; et que ces activités constituent à la fois les « membres » qui agissent, leur expérience et leur environnement. Mais ces difficultés interprétatives n'ont en rien obéré le succès de ce livre, qui arrivait sans doute au bon moment. Au dire de ses contemporains, il a mis de l'ordre et donné un fondement à un domaine de recherche qui souffrait jusque-là de dispersion, malgré les dizaines de manuels publiés en l'espace d'un siècle.

Constructing Social Problems a pu être présenté comme le couronnement d'une longue procession de modèles : pathologie sociale, désorganisation sociale, conflit des valeurs, dysfonctionnement social et étiquetage (Rubington & Weinberg, 2002). Spector devint l'éditeur de *Social Problems* entre 1981 et 1984, suivi par James Orcutt jusqu'en 1987, et par Joseph Schneider de 1987 à 1990. En quelques années sont publiés plusieurs ouvrages collectifs, comme *Studies in the Sociology of Social Problems* (Kitsuse & Schneider, 1984), *Images of Issues* (Best, 1989), ou *Reconsidering Social Constructionism* (Holstein & Miller, 1993), qui vont donner corps au constructivisme et renforcer son hégémonie.

Cette métaphore de la « construction » – ou ses succédanés, la « fabrique » ou la « manufacture » – a peut-être encore son utilité dans certaines entreprises pédagogiques ou politiques, quand il s'agit d'aller à l'encontre d'évidences bien établies. Elle s'est avérée particulièrement incisive quand, dans les années 1960, elle a contribué à remettre en cause l'usage des statistiques officielles, à suivre l'activité de groupes professionnels impliqués dans le traitement de la déviance, à dénaturaliser des faits de stigmatisation ou de discrimination ou à défaire certaines idéologies conservatrices de l'ordre public. Mais en matière de recherche, elle nous paraît aujourd'hui plus morte que vive. La thèse constructiviste selon laquelle « la réalité est socialement et historiquement construite » passe outre aux questions qui importent d'un point de vue épistémologique, éthique et politique. Comment rendre compte d'activités d'enquête qui font surgir une réalité qui apparaît comme objective et contraignante aux enquêteurs eux-mêmes ? Qu'est-ce qui distingue une enquête scientifique, judiciaire ou journalistique – qui établit des « faits », critique des idées fictives ou erronées, met des croyances en perspective et corrige des erreurs de perspective, tente de différencier le vrai du faux du probable, du plausible et du vraisemblable – de la fiction d'un romancier ? Et si les problèmes sociaux de l'alcool au volant ou du travail des enfants sont réductibles aux effets des procédés dramatiques, rhétoriques et narratifs (Gusfield, 2008) qu'utilisent leurs promoteurs, pourquoi sont-ils pris au sérieux ?

Dans ce volume, nous proposerons de substituer à cette polarisation entre critique de constructions arbitraires et dénonciation de faits objectifs une réflexion sur l'enquête, dont Dewey, tant dans *Le public et ses problèmes* (1927) que dans sa *Logique* (1938), reste le principal inspirateur.

Milieux écologiques, champs d'expérience et formes de vie

Comment allons-nous donc nous démarquer de cette perspective, aujourd'hui dominante ? En parlant de « problèmes publics », nous entendons souligner que les situations problématiques sont indissociables des *champs d'expérience* (Koselleck, 1990) dans lesquels elles sont identifiées, caractérisées, définies, interrogées, jugées, transformées, régulées ou supprimées. Ces champs d'expérience s'ouvrent dans la dynamique des transactions d'organismes individuels ou collectifs entre eux et avec leurs environnements (Dewey, 1967) : une situation problématique émerge quand les choses ne vont plus de soi et que l'équilibre harmonieux entre la *vie collective*, le *milieu écologique* dans lequel elle s'inscrit, et les univers d'artefacts et de significations qui articulent des *formes de vie* est rompu. Tous ces éléments sont partie prenante d'un seul et même processus. Outre la définition d'un « problème public » et la composition des communautés indirectement concernées que Dewey appelle « publics », le travail de définition et de résolution d'une situation problématique interroge l'organisation *des environnements et des cultures* dans lesquels vivent ces communautés.

Le texte classique de Spector et Kitsuse (*infra*), qui a connu en son temps un très fort écho, ne prend ainsi en charge qu'une partie du questionnement. Pour enquêter sur une dynamique de problématisation et de publicisation, il faut prendre en compte des *thèmes partagés* de préoccupation, de sensibilisation et d'indignation, qui peuvent émerger depuis de vagues troubles et gagner la consistance, la réalité et la légitimité de problèmes publics, mais qui peuvent aussi survenir sans connexion première à l'expérience vécue avant de s'y ancrer. Ces thèmes peuvent susciter des flambées d'émotion collective, en particulier dans des phases initiales d'*expression* et de *symbolisation*⁴, mais aussi en réaction à une révélation médiatique, à une décision politique. Ils deviennent des enjeux de conflit et de pouvoir, dès lors que commence la phase de *médiation* par des institutions, qui se disputent pour l'appropriation du problème, l'attribution de responsabilités causales et la désignation de responsabilités politiques⁵. Ils deviennent des outils et des données d'action publique, quand l'arène publique qui s'est déployée entre dans une phase de *routinisation*, où des institutions ont été investies, moyennant un consensus et

4. La distinction des phases de symbolisation, de médiation et de routinisation a été élaborée par Widmer, dans son travail consacré à « la drogue comme problème public » (2010).
5. Dans la terminologie de Gusfield (2008, p. 14-17), l'enquête sur la « responsabilité causale » recherche les causes dont la situation problématique serait la conséquence, tandis que celle sur la « responsabilité politique » désigne les agents chargés de prendre les mesures en vue de la résoudre.

un consentement à leur autorité, de la tâche d'administrer la régulation ou la résolution du problème.

Ces thèmes partagés se forment ainsi à travers des *activités de vigilance et d'alerte, de témoignage, de mesure, de prédiction*, et ainsi de suite. La gamme s'étend des conversations entre personnes concernées qui collectent et assemblent des indices qui les troublent, aux opérations d'agrégation, par des agences administratives, de données de procès-verbaux de police pour estimer le nombre de blessés et de morts sur la route (Gusfield, 2008). Elle comprend les projections de savants qui fabriquent des modèles sophistiqués d'anticipation des conséquences du réchauffement climatique (Chateauraynaud & Tornay, 1999), tout comme les enquêtes judiciaires autour des affaires médicales du sang contaminé ou de l'hormone de croissance (Barbot & Dodier, 2011). Une thèse dérivée du pragmatisme – et plus généralement propre à l'esprit qui régnait dans les milieux progressistes que fréquentaient Dewey, Mead ou Addams au début du xx^e siècle aux États-Unis – est que la réflexion, l'enquête et l'expérimentation peuvent aussi être le fait d'habitants, d'enseignants, de travailleurs ou d'organiseurs communautaires. Ceux-ci sont susceptibles de s'associer à des chercheurs pour produire des *social surveys*, de manière à comprendre des difficultés qui les troublent, à les identifier et les reformuler, et à leur donner une consistance scientifique, juridique et politique, en débattant de points factuels et normatifs. La partie émergée de l'iceberg – les enquêtes officielles, les expérimentations scientifiques, les délibérations politiques, les élaborations juridiques, les récits médiatiques – est portée par cette politique de la vie quotidienne. C'est dire que l'enquête, au sens générique, n'est pas une prérogative de spécialistes. Elle peut être menée par tout un chacun, en vue de faire face à un événement – une exigence qui était celle d'Arendt ou de Lefort. C'est en ce sens qu'elle revêt une portée *morale* : elle prend pied dans les mœurs d'une société qu'elle réinterroge⁶. Ce faisant, elle remet en cause les manières habituelles dont ses membres se rapportent au monde, aux autres et à eux-mêmes. Dewey avait cette idée que les « manières de penser » qui caractérisent les sociétés ne sont autres que les manières d'y mener les enquêtes, c'est-à-dire les façons dont leurs membres s'y prennent,

6. Cette mise en évidence du caractère moral des pratiques renoue avec le sens ancien des *mores*, tel que l'avait restitué, au début du xx^e siècle, le sociologue américain Sumner (1906, p. 36-37) : « Les Romains utilisaient le mot *mores* pour les coutumes, au sens le plus large et le plus riche, en rajoutant que les coutumes avaient une portée traditionnelle et mystique et étaient utiles au bien commun [...] Les modernes ont fait de la morale et de la moralité un domaine séparé, distinct de la religion, de la philosophie et de la politique. En ce sens, la catégorie de morale est irréaliste et impossible à tenir. Le mot "morale" signifie ce qui relève des mœurs ». Park fait lui-même le lien entre cette ressaisie de l'ordre social comme ordre moral et l'héritage des Lumières écossaises, de Ferguson à Smith.

pratiquement, pour aborder les situations indéterminées auxquelles ils sont confrontés, en identifier les aspects problématiques, les élucider et les traiter⁷. Cette perspective ouvre une piste pour l'analyse : la sociologie des problèmes publics n'est pas une sociologie thématique parmi d'autres, mais elle permet d'analyser comment se fait une collectivité politique, comment elle se réfléchit, s'organise et se transforme, quelles questions elle se pose, quelles expériences et quelles régulations elle se donne.

Bien entendu, tout cela incline à déplacer les problématiques de sociologie des *mobilisations collectives*. Celles-ci peuvent aller de la résistance infra-politique à la défense de causes publiques, prises en charge par des mouvements de revendication, mais aussi par des associations, des syndicats et des partis, ou des institutions que Dewey qualifie d'étatiques. Ces collectifs, plus ou moins institutionnalisés, plus ou moins accrédités comme porte-parole, sont souvent désignés comme des personnes morales, parfois sanctionnées en droit, auxquelles sont attachés des attributs de sujets. Ils ne cessent de se transformer en tant qu'acteurs de conflits, corrélativement aux milieux dans lesquels ils prennent place : l'expérience des problèmes publics se transforme et s'accroît à travers leur traduction dans des batailles politiques, des polémiques journalistiques, des controverses scientifiques, des procès judiciaires – qui à chaque fois en reconfigurent les protagonistes, les enjeux et les termes. On voit comment l'étude des mouvements sociaux peut être alors redistribuée autour de multiples lignes d'enquête (Cefai, 2009). Mais cela a des conséquences directes sur la configuration des champs d'expérience et de formes de vie – autrement dit sur les *modalités d'engagement* qui font que les « individus » ont des expériences, développent des habitudes, s'appuient sur des croyances et acquièrent des capacités spécifiques (James, 2005 ; Dewey, 1922). Ils se conduisent comme des parents, des travailleurs, des habitants, des consommateurs, à titre privé, tout en étant capables d'adopter publiquement les postures de « témoins oculaires », de « citoyens soucieux de l'intérêt général », d'« humains vivant sur terre », etc. Le propre des publics est de déconnecter en quelque sorte des individus de leur régime de « conduite immédiate », dans la vie quotidienne, et de les porter non seulement vers une « attitude de cognition » (Mead, 2006), mais aussi vers de nouvelles manières de voir, de sentir, de dire et de faire, et au bout du compte, de leur donner une nouvelle prise sur leur vie en les armant de nouvelles capacités d'action (De Munck & Zimmermann, 2008).

Le débat est ouvert de savoir jusqu'où ces modalités d'engagement réinventent la gamme des attitudes, des croyances et des habitudes des membres des

7. « La façon dont les hommes “pensent” *effectivement* dénote simplement, selon notre interprétation, les façons dont les hommes, à un moment donné, mènent leurs enquêtes. » (Dewey, 1967, p. 168.)

publics. En tout cas, l'émergence des problèmes publics met en œuvre et met à l'épreuve leur « créativité » (Joas, 1999) individuelle et collective, dans des milieux écologiques où elle bouscule champs d'expérience et formes de vie.

La publicité comme épreuve esthétique et expérimentale

La notion d'expérience autour de laquelle cet ouvrage est organisé doit donc être entendue dans sa référence explicite au pragmatisme. Elle revêt un double caractère *esthétique* et *expérimental* (Quéré, 2002). Elle désigne à la fois : les transactions continues que des organismes individuels ou collectifs entretiennent avec leurs environnements ; le caractère expérimental de ces transactions lorsqu'elles sont conduites dans un régime d'enquête ; la composante esthétique qui survient lorsque les éléments qui interviennent dans ces transactions se composent en un tout significatif.

C'est d'abord sur le mode expérimental que les situations sont à la fois problématisées et publicisées. Cette perspective renvoie au projet d'une *politique par expérimentation* (Zask, 1999). C'est en forgeant de nouvelles idées, en testant des hypothèses sur le terrain, en tirant des leçons de l'expérience que la politique se fait – ou devrait se faire. Au lieu d'être commandée par des principes abstraits, par des programmes partisans ou par des convictions idéologiques, la politique devrait s'ouvrir aux innovations que portent les publics et aux enquêtes qu'ils mènent avec le concours – ou malgré la résistance – d'élus, de juristes, de savants, de fonctionnaires, d'experts, ou tout simplement de citoyens ordinaires. Selon Dewey et Mead, les publics devraient adopter une « méthode scientifique » : poser un problème, trouver la formulation la plus appropriée et organiser l'horizon de sa résolution, assembler des ressources, coordonner des moyens, fixer des faits démontrables à une petite échelle avant d'être généralisés, élucider des causes et des motifs, identifier des alliés et des adversaires, divulguer une cause à travers les médias, mobiliser des leaders d'opinion ou des décideurs politiques... Toutes ces opérations ont une dimension de publicité, à géométrie variable, selon leur degré de manifestation et d'explicitation à des publics « spécialisés » ou « généraux » (Park, 2008), c'est-à-dire à des auditoires, plus ou moins profanes ou experts, confinés ou ouverts.

Cette approche conduit à se départir des métaphores habituelles qui abordent la publicité sous ses modalités de l'espace, de l'opinion ou de l'intérêt. Parler de l'expérience publique, c'est souligner que la publicité revêt une dimension concrète, qui se décline dans des formes de rapport au monde, aux autres et à soi, caractéristiques de certaines formes de vie, et dont nous pouvons faire l'expérience dans notre vie courante. La publicité a un *caractère phénoménal* : elle s'éprouve au fil de nos discussions, de nos enquêtes et de

nos expérimentations, lorsque nous participons, en tant qu'acteurs ou spectateurs, au travail de définition et de résolution d'une situation problématique. La publicité se joue dans notre *expérience sensible et pratique*. Chaque contribution à ce volume le rappellera à sa manière. Michel Barthélémy montre comment la controverse autour d'un article du *Monde*, consacré au mouvement d'opposition à la réforme de l'Université, n'est intelligible que sur fond d'une expérience pratique de ce qu'est une université et des activités qui sont supposées s'y dérouler. Dans un registre différent, Sabine Chalvon-Demersay retrace les pratiques d'écriture de scénaristes chargés de l'adaptation à la télévision du *Bossu* de Féval et analyse comment une sensibilité morale partagée les pousse à prendre des décisions à propos de situations de genre, d'inceste ou de handicap.

En tant qu'expérience, la publicité n'est pas seulement quelque chose qui apparaît dans la transmutation des opinions privées en opinion publique ou dans la traduction des intérêts particuliers en intérêt général. Elle a une *dimension esthétique*, au sens où elle se donne aux « sens du public » (Cefaï & Pasquier, 2003), cet être aux mille corps – têtes, yeux, mains, cœurs et esprits – qui se met à sentir et à ressentir, à imaginer, à se souvenir et à se projeter *collectivement*. En cela, aussi, le public n'est pas la somme des individus qui le composent : il est un « faire ensemble » qui engendre une expérience collective et incarnée. Les membres du public se reconnaissent dans les mêmes appréciations de goût (Hennion, 2005 ; Lolive, 2006) et trouvent les mêmes prises dans le tangible (Chateauraynaud, 2004), ressentent les mêmes formes de concernement (Brunet, 2008) et parfois les mêmes attachements dans le proche (Thévenot, 1999 ; Micoud 2007). Les thématiques de la sensibilité (Peroni & Roux, 2008) et de la vigilance (Roux, 2008) sont ainsi cruciales pour qualifier l'expérience qu'un public fait de son milieu écologique, et en retour de lui-même. Le problème public est ainsi la cristallisation de ces épreuves incarnées. Sans doute se constitue-t-il au fil d'un travail d'élaboration conceptuelle, discursive et cognitive, de mise en forme d'images, de catégories, d'arguments et de récits, accompli par des experts en science, en droit, en politique ou en communication, susceptibles de poursuivre des objectifs stratégiques en relation aux auditoires auxquels ils s'adressent. Mais retracer et analyser l'histoire naturelle d'un problème public, c'est s'efforcer de rendre compte d'une *transformation* de l'expérience telle que cette dernière en vient à intégrer, par des *synthèses passives*, des *indices de problématicité*. Tel est le cas de l'émergence du « paysage » (Trom & Zimmermann, 2001). Sitôt qu'un panorama se présente à nos yeux comme paysage, il porte en lui la menace de sa disparition. En ce sens, l'expérience du paysage intègre, dans son organisation même, des indices de problématicité constitutifs d'une forme particulière de rapport au monde. De manière similaire, l'émergence d'un problème public des marées vertes (Quéré) s'est traduite par

une modification de l'expérience des baies et des plages encombrées d'algues. Ce qui est perçu, désormais, ce n'est plus seulement une prolifération de végétation, embarrassante pour ceux qui veulent nager ou naviguer dans ces eaux, c'est le fait même de la pollution aux nitrates, devenu sensible. Les algues sont un indice immédiat de la piètre qualité de l'eau des cours d'eau avoisinants, un effet collatéral des pratiques d'élevage intensif : c'est un *nexus* de causes et de conséquences qui se donne, là, à nos sens, sous nos yeux et sous nos pas. Cette expérience immédiate n'a pas besoin d'être dépliée intellectuellement. Elle a le pouvoir d'introduire des divisions dans la collectivité des personnes concernées entre ceux qui partagent l'épreuve sensible d'une catastrophe écologique et ceux qui se refusent à en admettre l'existence. Ces derniers encourent le risque de n'être plus considérés comme des « membres de bonne foi » et donc d'être mis au ban de la collectivité.

Du pâtir à l'agir : micropolitique du trouble et configuration de l'expérience publique

Les interrogations sur le lien entre publics et problèmes publics nous conduisent à une *analytique de l'expérience publique*. Ce concept d'expérience est l'une des victimes collatérales des approches constructivistes. Le travail de définition et de résolution d'une situation problématique est indissociable de l'*organisation des perspectives* qui s'ouvrent en elle : l'expérience n'est pas « subjective » ou « objective » : elle se joue dans un réseau de perspectives et de perspectives sur des perspectives – elles-mêmes indissociables des formes de vie, des agencements institutionnels et des cultures publiques dont elles se nourrissent et qu'elles actualisent. Mais l'existence avérée d'une diversité de perspectives sur une situation ne suffit pas pour dénoncer l'arbitraire qui présiderait à l'imposition de l'une d'entre elles. Lorsqu'une situation est reconnue comme revêtant les caractéristiques d'un problème public, c'est qu'elle a été élaborée de manière à être sensible et intelligible pour un public indirectement concerné. Elle acquiert cette objectivité factuelle et morale – et la force contraignante qui lui est associée – au fil d'un travail d'enquête qui ne se mène pas n'importe comment. Identifier une situation problématique, en formuler et en élucider les enjeux, élaborer des solutions possibles et les mettre en œuvre sont autant d'activités qui relèvent de manières de faire, qui sont établies et sanctionnées normativement. Autrement dit, toute situation ne peut pas être présentée comme un problème public. Il existe des critères d'appréciation et d'évaluation du bon et du mauvais témoignage, de la bonne et de la mauvaise enquête journalistique, de la bonne et de la mauvaise analyse statistique, de la bonne ou de la mauvaise explication scientifique ou décision judiciaire.

On peut ici transposer l'analyse par Ricœur (1983) de l'expérience historique à l'expérience publique. Le travail de configuration de l'expérience publique est *préfiguré* par le trouble que des personnes touchées éprouvent et tentent d'exprimer (*mimesis 1*). C'est ici que la notion de « micropolitique du trouble », élaborée par Messinger et Emerson, entre en ligne de mire. L'expérience publique face à une situation problématique ne se limite pas à un procès de coproduction de formes inédites de rapport à soi, à autrui et au monde. Le *pâtir* et le *subir* en sont aussi des modalités – qu'on les approche sous l'aspect de la *Stimmung*, de l'« être affecté par » ou de l'« avoir une expérience » (Dewey, 2010b). Il ne suffit pas de rendre compte des actions que des personnes déploient pour faire face à des difficultés, il convient également de tenir compte de ce à quoi elles font face et de la manière dont elles en sont affectées. Ricœur traduisait le terme de *Lebenswelt*, monde de la vie, comme « monde de l'agir et du pâtir ». Or la composante passive de l'expérience est occultée par le penchant hyperactiviste du constructivisme : celui-ci tend à négliger la « passibilité » à ce qui arrive ou à ce qui s'impose (Quéré & Terzi, 2011). Le retour à la notion pragmatiste d'expérience que nous préconisons est une invitation à prendre en considération ces dimensions élémentaires du sentir et du ressentir, impliquées également dans les modalités de la mémoire, de l'imaginaire et du projet. Comment certains bruits, longtemps supportés dans l'espace public, sont-ils devenus des nuisances sonores dont nous pouvons tous faire l'expérience (Chelkoff & Thibaud, 1992) ? Comment la multiplication des goélands leucophées est-elle devenue troublante dans le monde de l'habiter de certains Marseillais (Gramaglia, 2010) ? Et comment la recherche d'un bien-être corporel a-t-elle bouleversé nos habitudes cosmétiques, alimentaires et sportives et est-elle allée de pair avec l'émergence de nouvelles politiques de la santé ou de nouveaux marchés de biens de consommation ?

Autrement dit, l'enquête sur les problèmes publics doit comprendre par quels processus de temporalisation un trouble éprouvé est converti en problème public, et comment les réseaux conceptuels et les médiations symboliques qui préarticulent l'expression d'un trouble peuvent ou non se composer pour donner forme à un problème public. Ce moment clef est celui de la *configuration de l'expérience publique* (*mimesis 2*). On a beaucoup insisté sur l'implication des mouvements sociaux, des institutions étatiques ou des organes médiatiques dans le travail d'objectivation et de légitimation des problèmes sociaux. Le devant de la scène est aujourd'hui occupé par toutes sortes de recherches, dont nous nous démarquons, en termes de construction symbolique ou de *frame analysis* (Cefai & Trom, 2001). Les travaux de Jayyusi, Gusfield, Perelman ou Douglas sont, de notre point de vue, plus fins et plus intéressants. Ils nous ont appris à enquêter sur le travail de dramatisation, de catégorisation, d'argumentation ou de narration en

tant que tel – une mise en forme, en scène et en sens (Lefort, 1981) *sui generis*. La sociologie des acteurs-réseaux, autour de Latour ou Callon, a attiré notre attention sur l'écologie sociotechnique de la démocratie et sur la nécessité d'éluclider l'intrication toujours plus forte entre dispositifs techniques, expérimentations scientifiques et innovations politiques (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001 ; Latour & Weibel, 2005). Ces différentes recherches ont accru notre compréhension du processus de problématisation et de publicisation. Mais dans des perspectives pragmatistes, phénoménologiques ou herméneutiques, la question est aussi de comprendre comment toutes ces activités contribuent à configurer une expérience publique.

Qui dit expérience publique se réfère à des auditoires qui vont se retrouver dans des postures de réception (*Rezeption*) et d'application (*Anwendung*). Autrement dit, l'expérience publique qui a été retravaillée dans différentes arènes et qui circule sous la forme d'imageries, de symboles et de catégories, de visions et d'arguments, revient vers la *Lebenswelt* des personnes concernées et qui prennent part à des publics (*mimesis 3*). La boucle est alors bouclée, moyennant des déplacements, parfois considérables, de l'expérience personnelle et publique et de l'environnement où elle trouve ses prises – nous y reviendrons plus loin pour réélaborer le modèle de l'histoire naturelle. Les catégorisations ethniques développées par des juristes et des statisticiens, par exemple, en vue de mesurer et de corriger des discriminations, ont fait leur chemin : elles informent désormais nos manières d'avoir une expérience de nous-mêmes et d'autrui. Au-delà, elles augmentent les pouvoirs de minorités potentielles d'exister, de se faire reconnaître et de faire valoir des droits (Stavo-Debauge, 2005). Les frontières de l'expérience du vrai et du faux, du probable et de l'invraisemblable, du légitime et de l'illégitime, du tolérable et de l'inacceptable, du juste et de l'injuste, du rationnel et de l'irrationnel, du possible et de l'impossible, du faisable et de l'irréalisable, vont encore se déplacer dans ce travail de reprise et de réappropriation. On peut lire ainsi Tonnelat quand il raconte comment la construction d'une plate-forme d'observation par un petit groupe d'habitants et d'étudiants a restitué sa visibilité au bayou disparu de la Nouvelle-Orléans. Ces acteurs ont rendu sensible à la fois la destruction du bayou, son implication dans les inondations au moment de l'ouragan Katrina et la nécessité de le restaurer. En ravivant la mémoire d'une vie locale, tombée dans l'oubli, et en modifiant les perspectives des habitants, des visiteurs et des autorités sur la viabilité d'un quartier détruit par l'ouragan, la plate-forme est devenue un opérateur de problématisation et de publicisation. Elle a déplacé les repères de l'expérience publique et donné de nouvelles prises perceptives et pratiques pour orienter autrement le processus de réaménagement.

Les analyses consacrées à la « construction » des problèmes publics, concentrent généralement leur attention sur la seule phase de *mimesis 2*, perdant de vue son ancrage dans *mimesis 1* et son retour dans *mimesis 3*. C'est tout ce parcours que les articles présentés dans ce volume se proposent de suivre.

L'échec à avoir une expérience publique

Cette livraison de « Raisons pratiques » se veut donc l'héritière de la tradition pragmatiste pour l'analyse de l'expérience publique. Hériter d'une tradition intellectuelle, ce n'est pas l'adopter en bloc et sans discussion, ni en faire une *doxa* qu'il conviendrait de défendre envers et contre tout. C'est s'engager à ouvrir un débat *critique* de manière à élaborer et éclaircir la tradition dont on se réclame, à faire la part entre ce que l'on en retient et ce dont on se distancie et, ce faisant, à parvenir à une vision plus claire de nous-mêmes et de nos propres positions⁸. Les contributions réunies dans ce volume entendent ouvrir un tel débat au sujet de la tradition pragmatiste. Elles mettent en particulier l'accent sur tout ce qui est susceptible d'entraver l'expérience publique, de la bloquer ou de la ralentir et d'amortir ou de court-circuiter le pouvoir d'instruction des épreuves, ce qui revient à interroger l'optimisme foncier dont faisaient preuve les figures tutélaires du pragmatisme américain.

On peut passer en revue des thèses déjà connues de l'analyse sociologique : un détenteur de pouvoir peut mettre des bâtons dans les roues, user de la force ou de la menace, recourir à des stratégies pour rendre des troubles invisibles, les étouffer ou les masquer, en nier l'existence ou tout simplement en contester le caractère public. L'asymétrie du poids des arguments mis en jeu se redouble de l'asymétrie des moyens de taire, de faire taire ou de passer sous silence. Mais les batailles rhétoriques sont parfois indécises : il arrive que les « faibles » l'emportent sur les « forts ». Ces acteurs « faibles », qui disposent de peu de positions de force pour se faire entendre, peuvent par ailleurs renoncer à se battre pour faire valoir une cause et choisir, sinon de se résigner, en tout cas de s'en remettre à des spécialistes. Dans une démocratie représentative, c'est du reste la règle : la prise de parole passe par une *délégation de compétences*, moyennant laquelle des publics se font représenter par des personnes, élues ou expertes, ou par des institutions qui agissent en leur nom. On rejoint alors la conception du public préconisée par Lippmann, dans *Le public fantôme* (2008). Mais ces représentants n'entretiennent pas exclusivement un rapport de domination symbolique ou de confiscation politique avec leurs représentés. Ils

8. Dans la perspective d'une éthique de la discussion publique, voir les remarques formulées par Habermas (2005) au sujet du « travail de mémoire » que les Allemands devaient engager pour faire face à leur héritage nazi ou stalinien.

peuvent également être soumis à une forme de vigilance démocratique et jouer un rôle de condensateurs et de catalyseurs d'une expérience publique.

Quelles autres raisons peuvent empêcher ou bloquer la constitution de publics ? Qu'est-ce qui peut rendre la problématisation impossible et l'expérience impuissante ? Dans quelle mesure l'assomption d'une situation problématique donne-t-elle lieu à une dynamique de mobilisation, ou à l'inverse, de retrait et de paralysie ? Quelles sont les différentes modalités et intensités d'engagement qui peuvent être observées ? Peut-on parler de « déni », de refus de voir et d'entendre, chez ces agriculteurs victimes de pesticides, qui s'obstinent à ne pas qualifier ce qu'ils vivent de maladie professionnelle ? Doit-on l'imputer à des « pathologies du monde vécu », comme le fait la théorie critique, de Habermas à Honneth ? Ou peut-on comprendre comme un acte de liberté le refus de s'engager et de convertir un trouble personnel en affaire publique (Callon & Rabeharisoa, 2004) ? Cette question des difficultés à passer de l'épreuve du trouble à l'expérience du problème a été peu traitée par les auteurs pragmatistes. Elle est ici abordée frontalement par plusieurs contributeurs. Stavo-Debaugue interroge l'optimisme de Dewey et, plus largement, des traditions pragmatiste et phénoménologique, pour lesquelles les « chocs » subis ou les « épreuves » traversées susciteraient nécessairement des enquêtes et des mobilisations par lesquelles les communautés concernées acquerraient de nouvelles capacités d'action. Dans le cas particulier des victimes de troubles musculo-squelettiques, il montre qu'elles sont troublées par l'exigence de présenter ce qui leur est arrivé comme un accident, de telle sorte qu'elles sont nombreuses à préférer se taire et oublier, s'accommoder de leur mal, l'imputer au destin, laisser tomber et passer à autre chose. Et ce alors même que la médecine pourrait démontrer que ce dont elles souffrent n'est ni une fatalité, ni le résultat d'un accident, mais la conséquence de l'usure au travail.

D'autres auteurs, comme Bovet et Terzi abordent la question autrement. Revenant sur l'éboulement qui a détruit le village de Gondo, dans les Alpes suisses, ils retracent comment la situation a pris la forme d'une catastrophe naturelle, appelant une action humanitaire de solidarité, mais ne se prêtant pas à des assignations de responsabilités. Leur analyse des comptes-rendus médiatiques les conduit à rapporter cette configuration de la situation à des manières de conduire les enquêtes, indissociables de manières habituelles de faire, de sentir et de penser. On peut ressaisir celles-ci comme des « formes culturelles » qui préviennent la découverte de chaînes de causalité et l'imputation de responsabilités à certains acteurs. C'est ainsi que les épreuves traversées par les publics concernés peuvent donner lieu à des solutions qui proscrivent l'enquête, l'expérimentation et la délibération, ou qui les miment pour mieux les court-circuiter. Elles empêchent les enquêtes de devenir des processus expérimentaux,

susceptibles d'accoucher de solutions innovantes. C'est ce que Gusfield entend du reste par l'« autorité des problèmes publics » : les politiques publiques sont en général commandées par des configurations d'hypothèses, de catégories, de routines, de procédures qui les rendent aveugles à des solutions alternatives. Elles exercent une forme d'« hégémonie culturelle » sur un secteur d'expérience et d'action publique. Le propre des actions collectives est de remettre en cause le consensus qui en découle, de réinsuffler du conflit et de la controverse et donc de relancer la dynamique de problématisation et de publicisation. Le paradoxe est que – comme l'écrivait Durkheim en reprenant une formule de Rousseau – « Ce sont les mœurs qui font “la véritable constitution des États” » (Durkheim, 1966, p. 167). La critique peut déstabiliser l'ordre public qui est supposé garantir un droit à la critique : la tension est insoluble entre la nécessité de maintenir l'ordre public et celle de faire sa part à l'émergence de nouveaux problèmes publics.

Enquête sociale et enquête publique : institution et expérimentation

Les sciences sociales mènent des *enquêtes sociales* sur des cas empiriques et, de façon réflexive, sur les dispositifs d'observation, de description, d'analyse et d'évaluation qu'elles y engagent. Quel rapport entretiennent-elles à l'*enquête publique* ? Ici, la réflexion de Dewey, dans *Logique. La théorie de l'enquête* (1967, p. 589-616) est précieuse. L'État, certains organismes semi-publics, organisations non-gouvernementales ou transnationales, ont acquis une place centrale dans la conduite d'enquêtes sociales. Ils sont les garants d'une *intelligence organisée* qui s'incorpore à des répertoires de connaissance (banques de données officielles, enquêtes statistiques ou cartographiques, rapports de bureaux d'études ou de laboratoires scientifiques, etc.) et d'action (dispositifs d'intervention privée et publique). Ils sont souvent gouvernés et administrés par des agences ou des corps d'experts qui se sont spécialisés dans ce type d'activité professionnelle et institutionnelle. Ces répertoires de savoirs sont supposés contribuer à l'exercice d'une raison publique : les délibérations qui vont accoucher de politiques publiques, de programmes gouvernementaux ou non-gouvernementaux, sont supposées y trouver les informations utiles à la prise de décision.

L'enquête publique, au sens de Dewey, peut trouver des points d'appui dans cette « intelligence organisée », mais elle a pour caractéristique de les rouvrir, de les questionner à nouveau et de conduire à leur reconfiguration. Elle rendra problématiques les indicateurs et les modélisations de la pauvreté dans le monde, du réchauffement climatique ou de la criminalité financière et, avec le soutien de quelques-uns de ces experts, pourra respecifier les savoirs existants ou proposer des savoirs alternatifs. Un rôle décisif peut être joué par les

lanceurs d'alerte ou les tireurs d'alarme (*whistleblowers*) (Chateauraynaud & Tornay, 1999), ces transfuges qui, pour des raisons souvent qualifiées de morales, sont passés du statut d'*insiders* à celui de critiques d'une politique industrielle ou publique, divulguant des informations ou prolongeant leurs investigations en les rendant publiques (Lolive, 1997, sur le référentiel technique du TGV Méditerranée). Mais sans relais, leurs dénonciations restent lettre morte. Ils doivent agir en interaction avec des publics, si spécialisés soient-ils, qui s'agrègent autour d'eux, reprennent et amplifient leur acte. La plupart du temps, comme dans le cas des OGM, il ne s'agit pas de mobilisation générale, mais de réseaux d'activistes, de syndicalistes agricoles, d'agronomes et de juristes qui vont, chacun dans sa sphère de compétences, participer au processus de publicisation.

Les publics se constituent dans et par les enquêtes conduites pour faire face à des troubles, élucider des situations problématiques, en déterminer les caractéristiques et leur apporter des solutions. Une fois élaborées dans cette dynamique expérimentale, les procédures d'enquête ainsi que les solutions à apporter à des catégories de problèmes peuvent s'institutionnaliser. Elles soutiennent de nouvelles manières de faire, qui sont conduites par des agents spécialisés. Quand preuve est faite du mauvais rendement entre qualité et prix des services d'une compagnie d'eau privée, le public peut faire pression sur ses représentants pour engager une action judiciaire ou politique. Les résultats de l'enquête publique peuvent alors être repris par des fonctionnaires, qui vont poursuivre le travail et décharger le public de cette tâche. Dans la perspective de Dewey, cette manière de traiter les situations problématiques n'est plus de l'ordre de l'enquête publique. Il s'agit alors plutôt d'investigations de routine et de la mise en œuvre de régulations et de contrôles dont la validité est tenue pour acquise. La « méthode expérimentale » ne reprend le dessus que lorsque ces manières de faire butent sur un écueil et que leur validité ou leur légitimité devient sujette à caution. Il se peut que la constitution de publics soit relancée autour de nouvelles opérations d'enquête pour faire face au problème. Mais on peut aussi avoir des fonctionnaires de l'Équipement du territoire qui innovent en termes de programmes écologiques ou des juristes de haute volée qui élaborent une réflexion sur le droit de propriété intellectuelle – et qui le font en entretenant une relation plus ou moins tendue avec des activistes de la cause du logiciel libre. L'opposition entre enquête sociale et enquête publique est alors à repenser.

Adossée à cette opposition entre « expérimentation » et « institution », qui semble aller de pair avec une valorisation de la première au détriment de la seconde, la distinction entre ce qui relève des « publics » et ce qui relève de l'« État », si elle est claire conceptuellement, est en revanche plus compliquée

à saisir sur le plan empirique. La mise en œuvre routinière des procédures les mieux institutionnalisées se heurte toujours à des difficultés, incitant régulièrement les agents de l'État à se montrer inventifs, à explorer des chemins de traverse, à inventer de nouveaux montages. On touche ici à une autre limite du modèle de Dewey. Jusqu'à quel point est-il possible de dire que des ajustements continus des procédures dans le cadre des environnements les plus institutionnalisés ne participent pas des dynamiques d'enquête ? Et peut-on considérer que les efforts mis en œuvre par ces agents étatiques, souvent en coopération avec d'autres partenaires, pour faire face aux difficultés sortent du caractère routinier de leur travail institutionnel et les constituent en public ? La question est cruciale, au vu de la perméabilité qui pouvait exister du temps du progressisme aux États-Unis, des années 1880 à la Première Guerre mondiale, entre organisation communautaire, réformisme social, gouvernement municipal et, bientôt, administration fédérale. Elle l'est également aujourd'hui au regard des réseaux d'action publique qui se forment autour de problèmes d'aménagement du territoire et qui, tout en étant supervisés par des agences étatiques ou mixtes, sont bien souvent débordés par les revendications de publics. Inversement, lorsque des publics se constituent pour faire face à une situation problématique et que leur mobilisation se pérennise, leurs manières de faire face au problème, de le caractériser, d'envisager les réponses à lui apporter peuvent se stabiliser et se routiniser. Progressivement, les dynamiques de publicisation se grippent, s'ankylosent, perdent de leur pouvoir d'innovation, se laissent gagner par des routines, deviennent à leur tour exclusives, ou rentrent dans le jeu institutionnel. On voit comment la tension entre « habitude » et « expérimentation » traverse autant l'action des publics que celle des institutions politico-administratives, ce qui interdit d'en faire deux catégories antithétiques.

De la thématique des histoires naturelles à une interrogation sur les formats narratifs

L'attention que nous entendons porter aux *transformations de l'expérience* est étroitement liée à l'intérêt critique que nous avons manifesté pour la notion d'histoire naturelle. Cette dernière est classiquement associée à l'ambition de mettre au jour le « modèle de transformation » par lequel se constituent une espèce de situation problématique et les modes de régulation institutionnels qui lui sont associés. Dans le lignage de l'*Historia naturalis* de Pline l'Ancien, de Buffon et de Lamarck, on trouve à Chicago des histoires naturelles de la ville, de la presse, de la révolution, des gangs, des hôtels et des dancings, des trajectoires de délinquants et des problèmes sociaux (Fuller & Myers, 1941). Quelles sont les caractéristiques de ce concept récurrent d'« histoire naturelle » ?

L'histoire naturelle fait coexister la présentation de la multiplicité des données qui font la particularité concrète de la trajectoire d'un individu, d'une organisation sociale ou d'un processus historique et un travail de production de types-idéaux, de classes et de lois. Park reprend la distinction de Windelband entre l'histoire comme description idiographique et les sciences nomologiques de la nature, et développe trois propositions. *L'histoire naturelle est plus que de l'histoire empirique* : elle dépasse le simple travail de catalogage d'événements concrets ou de peinture de portraits individuels en montrant leur appartenance à des classes, en les analysant comme configurations de prédicats, et en recherchant les lois de leur corrélation, de leur engendrement et de leur transformation. *L'histoire naturelle est une science de la nature* : les « lois naturelles » qu'elle découvre sont autant d'hypothèses sujettes à vérification et à reformulation à l'épreuve de procès d'observation et d'expérimentation. Elle a affaire à des propositions universelles qui sont confirmées ou infirmées par des propositions existentielles, et ne se résout en aucun cas dans une prose sociographique ou ethnographique. *L'histoire naturelle constitue la science sociale*, qui ne saurait donc selon Park être confondue avec le témoignage pittoresque de milieux sociaux, comme les lecteurs contemporains des études de cas de l'école de Chicago tendent parfois à le croire. « La perspective sociologique apparaît dans l'enquête historique sitôt que l'historien passe de l'étude des "périodes" à celle des institutions. » Cela le conduit à « faire des comparaisons et des classifications, à créer des noms de classes et des concepts et, finalement, à établir des lois. Au cours de ce processus, l'histoire devient une histoire naturelle et l'histoire naturelle entre au rang des sciences de la nature. En bref, l'histoire se fait sociologie » (Park, 1955, p. 202). Mais Park reprend aussi à Simmel l'idée d'une configuration des phénomènes sociaux comme formes et processus. Ceux-ci se présentent, temporellement, comme le déploiement de cycles ou de séquences qui échappent à la conscience et qui sont comme le produit de forces naturelles, ou encore, comme la succession de phases d'équilibre et de déséquilibre qui résultent des comportements collectifs. Le problème social est ainsi « le résultat d'un processus historique auquel de nombreux individus ont participé sans prévoir quel serait l'aboutissement de leurs efforts ». En outre, selon Park, l'histoire naturelle d'une situation problématique n'est autre que l'histoire du processus politique qui conduit à l'émergence de ses publics.

Si nous ne prenons pas au pied de la lettre les modèles d'histoire naturelle, nous retenons ici l'idée d'une conformation préalable des dynamiques de problématisation et de publicisation. C'est dire que nous entretenons un rapport critique avec les modèles de transformation qui se contentent d'aligner des phases ou des stades de transformation du problème public, sur un mode trop

linéaire, trop rigide et trop positif⁹. Nous avons déjà insisté sur l'indécision de la définition de ce qu'est le problème et sur la multiplicité de ses modes de traitement sur différentes scènes publiques. Nous serons ici particulièrement attentifs aux *points de bifurcation* et aux *boucles de rétroaction* qui remettent fondamentalement en cause l'existence d'un modèle unique de développement possible. Certaines phases peuvent être sautées, d'autres avortées, d'autres se superposer ou s'inverser. Il peut arriver que le traitement par les pouvoirs publics précède les initiatives civiques ou que tout se joue sur des scènes institutionnelles, auprès d'auditoires très bien informés.

On pourrait ainsi aller plus loin et accepter que chaque séquence reconfigure les séquences précédentes (Emerson & Messinger), tant du point de vue de l'organisation de l'expérience publique que de ses points d'ancrage et d'emprise dans l'action. Une histoire naturelle n'est pas une succession linéaire de phases. Les différents cas présentés ici montrent que la mise en récit du processus de problématisation et de publicisation ne peut pas être formalisée de manière rigide. Les phases de cette dynamique entretiennent des relations non pas unilatérales, mais réciproques (Bovet & Terzi, 2005). Si l'élaboration de solutions est rendue possible par les manières de se saisir du problème – de le définir, de le circonscrire et de l'élucider –, elle n'en est pas pour autant la conséquence mécanique. Au contraire, les solutions qui sont élaborées en cours de processus, et dont les conséquences sont tenues pour effectives ou inutiles, bénéfiques ou nuisibles, ont de effets en retour sur la définition de la situation et de son caractère problématique. Ce phénomène est particulièrement sensible dans l'analyse que propose Diaz des revendications portées, au Chili, par l'Association des familles de détenus disparus. Pendant la période dictatoriale, exiger de connaître ce qu'étaient devenus les détenus politiques, c'était s'exposer à une répression féroce, et donc affirmer une position politique très marquée. Or ces revendications ont été entendues et relayées, elles ont contribué au renversement du régime de Pinochet et sont devenues un enjeu central de la transition politique. Le gouvernement a fini par s'appropriier, au sens de Gusfield, ces exigences de vérité. En obtenant gain de cause, les militants de la première heure ont vu disparaître ce qui faisait leur radicalisme politique et ont été amenés en retour à s'interroger sur le sens de leur engagement militant. Ce qui a conduit à une redéfinition de la situation problématique.

On peut ici revenir au modèle de la triple *mimesis* de Ricœur et à son modèle de transformation non linéaire. Les configurations sont rendues possibles, et

9. La discussion critique des histoires naturelles est une longue tradition : dès 1951, Lemert avait contesté le modèle imaginé par Fuller & Myers (1941) à propos de l'exemple des campements de roulottes installés aux abords des grandes villes aux États-Unis. Spector & Kitsuse en reprennent le projet sur un mode conditionnel.

même appelées, par les préfigurations qui les précèdent ; et elles sollicitent à leur tour les refigurations qui vont prendre appui sur elles. On a affaire à une dynamique d'*enrichissement iconique et symbolique* de l'expérience. Ce qui était perçu comme un trouble, sensible mais fugace, acquiert la consistance d'un phénomène public qui porte un nom, qui est associé à des images, auquel on peut attribuer des causes et imputer des responsabilités ; et cette cristallisation du problème public fait retour dans le monde du pâtre et de l'agir, au sein duquel elle porte à conséquence à travers un processus de réception, d'appropriation et d'application. La triple *mimesis* n'est pas une échelle à trois niveaux, c'est une spirale dont chaque opération comporte une part de créativité et d'imagination. Le passage de la préfiguration à la configuration et de la configuration à la refiguration implique un remaniement de l'horizon de temporalisation du problème et de ses publics : il peut ouvrir des perspectives, donner des prises à l'action et dessiner des lignes d'intervention, selon le type d'horizon d'attentes qu'il campe ; il peut aussi replier le champ d'expérience sur lui-même, échouer à armer les « acteurs » de nouvelles dispositions en articulant de nouveaux dispositifs et les enfermer dans un destin de « patients » qui subissent ce qui leur arrive dans l'impuissance. En ce sens, le moment de *re-figuration* n'est pas l'achèvement d'un processus linéaire, et chaque re-figuration est susceptible de devenir une *pré-figuration* à son tour. Si l'on raisonne en termes d'articulation de scènes publiques et d'enchaînement d'*intrigues publiques*, on se rend compte alors que chaque séquence produit un *horizon d'intelligibilité et de normativité* dans lequel les séquences suivantes peuvent venir s'inscrire, selon différentes modalités de réception. Cette configuration d'un « ordre symbolique », pour parler comme Gusfield (2008), n'est pas arbitraire d'un point de vue temporel. D'une part, chaque séquence circonscrit un champ d'expérience qui configure l'espace des possibilités des actions et des événements à suivre : il y a bien un ordre de consécution, avec des effets de cumulation (du type *path-dependence*) et d'apprentissage, parfois de « libération cognitive », qui conduit à l'émergence de projets ou de plans inédits, mais parfois aussi, d'enfermement dans un univers de hantises (Stavo-Debaugé, 2010). D'autre part, chaque séquence, en configurant du sens, accrédite des acteurs, distribue des pouvoirs et fixe des disputes – bref, transforme l'environnement et la communauté en jeu dans la situation problématique. Ce point de vue de l'histoire du problème public comme un enchaînement proactif et rétro-actif de scènes d'activités, séquentiellement ordonné dans une intrigue, permet d'échapper au positivisme des fonctionnalistes comme au nominalisme des constructivistes – tout en maintenant certains de leurs acquis respectifs.

Cette conception permet d'envisager qu'il existe des « problèmes préfigurés », en attente de manifestation et de configuration narrative. Merton et Nisbet (1961) se faisaient fort de localiser des « problèmes latents », dont les « conditions objectives » étaient réunies sans que leur « définition subjective » soit advenue. Afin d'éviter de se retrouver pris dans cette impasse, une solution consiste à considérer que les situations ont une forme d'intrigue *avant* leur configuration narrative. « La vie n'est pas une marche ou un flot uniforme et ininterrompu. Elle est comparable à une série d'histoires, comportant chacune une intrigue » (Dewey, 2010b, p. 81 *sq*), dont nous sommes les acteurs ou les patients. Concrètement, si nous pouvons faire l'épreuve de troubles qui font sens (c'est-à-dire qui sont significatifs et porteurs d'une orientation), c'est toujours en prenant appui sur l'organisation de l'expérience de situations où nous sommes déjà en mesure d'identifier que quelque chose ne va pas. Ainsi, le travail de problématisation et de publicisation n'invente pas une intrigue *ex nihilo* : cette dernière s'enlève sur le fond d'une situation tendue entre un champ d'expérience et un horizon d'attente. C'est dans la mesure où nous sommes pris dans des situations qui ont la forme d'intrigues, que nous pouvons nous attendre à ce que tel ou tel événement, non encore formulé, thématiqué, problématisé, ait la potentialité de le devenir. Cette position théorique est l'une des lignes de force dans les travaux présentés ici. Si certains membres d'une communauté réussissent à faire l'expérience de troubles – c'est-à-dire de problèmes latents –, lesquels revêtent une certaine existence à leurs yeux alors même qu'ils ne sont pas formulés ou thématiqués, c'est qu'ils sont déjà pris dans la « structure d'intrigue » de ce qui pourrait devenir une situation problématique : la « latence » dont il est question ici est une forme de rapport à l'organisation temporelle des situations, qui est irréductible à des « conditions objectives ».

Du coup, l'intuition constructiviste à propos du caractère « créateur » ou « inventif » du travail de problématisation et de publicisation peut être maintenue, sans que soit pour autant accréditée une posture nominaliste ou artificialiste. Aborder l'histoire naturelle des problèmes publics à la manière d'une triple *mimesis* permet de souligner l'opérativité de l'enquête, de l'expérimentation ou de la discussion dont parle Dewey, qui, partant d'un trouble indéterminé, élabore progressivement une situation problématique, en déterminant à la fois les éléments qui la composent et les relations entre ces éléments.

L'ordre public : ordre émergent ou ordre cérémoniel ?

Une interrogation centrale pour une sociologie des problèmes publics porte, nous l'avons dit, sur le problème de la publicité. Son analyse peut emprunter autant à l'apparaître d'Arendt qu'à l'*Öffentlichkeit* de Habermas, à l'*accountability*

de Garfinkel qu'à la visibilité de Goffman. Le monde social est une scène publique où les acteurs doivent faire des comptes, rendre compte de ce qu'ils font et rendre des comptes sur ce qu'ils font (Garfinkel, 2007). Cette interrogation a donné lieu aux analyses de la justification en public, autour de Boltanski et Thévenot (1989), ou aux analyses d'événements publics, autour de Quéré (1996). Le processus de publicisation advient lors de disputes à propos de situations problématiques : plusieurs camps s'affrontent en s'adressant à des tiers, spectateurs ou auditeurs, susceptibles de devenir à leur tour des acteurs, moyennant une réversibilité entre opinion publique (*public opinion*) et comportement collectif (*collective behavior*). Cette structure ternaire du public – au moins deux adversaires et un auditoire – que Dewey ou Park avaient mise en évidence s'avère cruciale. La publicité est l'élément et le milieu de l'expérience démocratique et républicaine. Elle se déploie dans des contextes de dispute où s'affrontent des activités de définition, de catégorisation, de mesure, d'explication, d'interprétation, de diagnostic et de pronostic, afin de rendre compte de ce qui s'est constitué comme problématique et de tenter de lui trouver des solutions appropriées. Le témoignage personnel, le reportage journalistique, la quantification statistique, l'expérimentation scientifique, l'instruction judiciaire, la prophétie religieuse, la déclaration politique ou l'explication sociologique sont autant de façons de configurer un problème public, d'attribuer des causes et d'imputer des responsabilités, et d'engager des actions au nom du public. Si l'on essaie d'élucider la constitution des problèmes publics qui se font jour dans une communauté politique, deux grandes versions s'imposent – lesquelles peuvent du reste se composer au gré des situations.

D'une part, une vision *émurgentiste des problèmes publics* piste les phénomènes d'invention collective, ceux qui conduisent au bourgeonnement de nouveaux mondes sociaux, à la configuration de nouvelles institutions et règles de droit, à l'installation de nouveaux dispositifs d'action publique... La dynamique de publicisation était déjà pensée comme un processus d'émergence de normes (Turner & Killian, 1964), mais elle engendre également des artefacts techniques, des personnages dramatiques, des connexions sociales, des expériences situées, des séries statistiques, des revendications collectives, des actions institutionnelles, et ainsi de suite. De ce point de vue, la sociologie des problèmes publics pratiquée à l'école de Chicago et dans son sillage a en grande partie hérité du point de vue pragmatiste. Cette vision émergentiste se combine souvent avec l'optimisme ou le méliorisme qui était celui des progressistes nord-américains. On la retrouve dans la théorie des mondes sociaux de Strauss ou de Becker, mais on retrouve un schéma similaire dans la perspective génératrice des acteurs-réseaux de Callon et Latour. Dans ce volume, cette problématique est abordée dans une perspective plus proche des réflexions sur l'auto-institution du

social de Castoriadis (1975) ou sur l'invention démocratique de Lefort (1981) : l'existence de problèmes à définir et à résoudre est le propre de collectivités capables de reconnaître leur régime de conflictualité et d'historicité, et donc de s'autoorganiser, de s'autoréfléchir, de s'autoréformer et de s'auto-gouverner (avec des proportions variables d'autonomie et d'hétéronomie) en se donnant les institutions pour le faire. Cette récursivité leur permet d'avoir une *prise instituante* sur elles-mêmes (Widmer & Terzi, 1999 ; Widmer, 2010). L'expérience des problèmes est en outre médiatisée par des formes culturelles, qui lui donnent accès à un réel. Mais elle peut aussi bien dérailler, au déni du réel (Cottureau, 1999), et tout en feignant de s'appuyer sur des enquêtes, nourrir des projets imaginaires, certains allant jusqu'à la destruction totalitaire du régime politique et de ses membres, au nom de la détention de la Vérité totale et définitive sur tous les problèmes à définir et à résoudre. Sans aller jusqu'à de tels extrêmes, les publics ne sont pas exempts de délire. Il y a une vulnérabilité du travail de problématisation et de publicisation, qui est prévenue et encadrée par des dispositifs scientifiques, juridiques, médiatiques, politiques, administratives, et ainsi de suite, lesquels contribuent au fonctionnement d'un régime démocratique. Mais rien, jamais, ne prémunit définitivement contre la corruption de l'expérience publique.

On peut, d'autre part, voir dans la dynamique de publicisation la réaffirmation ou la *reconduction d'un ordre cérémoniel*. Certains processus de résolution de problèmes publics semblent donner lieu à des événements médiatiques en forme de grand-messes (Dayan & Katz, 1996). Ils semblent actualiser des dramaturgies et des rhétoriques dont la fonction est celle d'un « rituel collectif » (Moore & Myerhoff, 1977). Pour Gusfield, les solutions que la science et le droit apportent au problème de l'alcool au volant désignent ainsi des boucs émissaires et sacrifient des victimes (Burke, 1945, p. 406) à la reconduction d'un ordre naturel, moral et politique. Le modèle dont s'inspire en partie Gusfield est davantage celui de Victor Turner que de Dewey. La trajectoire du problème public court entre différentes phases : la *brèche* correspond au moment de rupture ou de transgression ; la *crise* est le moment de désordre qui peut conduire au chaos si rien n'est fait ; la *réparation* et la *réintégration* correspondent au moment de déploiement d'arènes concrètes où une action publique, à la fois fonctionnelle et symbolique, juggle la crise et entreprend de colmater la brèche – moyennant parfois des rituels d'effacement de la faute ou de la souillure, de condamnation de l'offense et de l'offenseur et de réaffirmation du consensus normatif. Cette proposition est extrêmement féconde, même si nous considérons qu'elle ne devrait pas être généralisée : l'analyse des problèmes publics n'a pas pour vocation de rabattre la science et le droit sur leur fonction rituelle, au déni de leurs autres modes d'opération, ni de réduire l'alcool

au volant à une fiction au sens d'un mythe ou d'une idéologie. D'autres formulations sont imaginables, qui limitent également la puissance d'innovation inhérente à la définition et à la résolution des problèmes publics : l'existence de « structures formelles de publicité » ou de « grammaires du faire-commun » qui tendent à se reproduire dans des situations problématiques. Ce que nous en retons, c'est que la dynamique de problématisation et de publicisation distribue des places à tenir, énonce des règles à respecter et ratifie des croyances à avoir pour que règne l'ordre public. Elle peut très bien, comme dans le cas de Gondo, se convertir en célébration de l'identité de la nation suisse, de l'amour de la patrie et des vertus de ses membres, sous une forme susceptible d'alimenter un tournant nationaliste et conservateur (Bovet & Terzi).

Une éthique et une politique des conséquences

On évoque souvent, dans l'héritage du pragmatisme, *une éthique et une politique des conséquences* en contrepoint de la déclaration de principes formels et abstraits ou en lieu et place de la simple *Realpolitik*. Mais qu'entend-on par ce mot « conséquences » ? Comment la dynamique de publicisation entraîne-t-elle des chaînes de conséquences ?

Dans la perspective de Dewey, la prise en considération des conséquences est à l'origine même des publics. Un public se constitue quand des personnes perçoivent qu'elles sont indirectement affectées par les conséquences de transactions dans lesquelles elles ne sont pas impliquées et qu'elles s'efforcent de contrôler. L'expérience publique comporte une composante proprement éthique : elle implique que la collectivité qui s'organise prenne en considération les conséquences potentielles de son action afin de l'orienter, d'en minimiser les impacts considérés comme négatifs et d'en maximiser les effets tenus pour positifs. C'est dire que l'organisation d'une expérience publique suppose que le public qui se constitue saisisse que la situation à laquelle il a affaire ne se réduit pas à l'environnement qui l'entoure directement et que ses membres ont immédiatement à portée de main, mais qu'elle est indirectement modelée par des transactions à distance. Dewey le note explicitement quand il analyse la dynamique des enquêtes lancées pour élucider les situations problématiques :

La situation présente n'est pas localisée ni restreinte à un événement se produisant ici et maintenant. C'est une durée extensive couvrant des événements passés, présents et futurs. Les jugements provisoires que je forme concernant ce qui est temporairement présent [...] sont de simples moyens en regard de cette situation présente totale. (Dewey, 1967, p. 305, trad. mod. ; voir aussi Dewey, 1989.)

Ainsi, lorsque nous disons d'une action qu'elle est située, cela n'implique en aucun cas de retreindre sa description et son analyse aux seules circonstances présentes, *hic et nunc*. Le travail analytique consiste au contraire à élucider la situation prise en considération par les agents, laquelle peut revêtir une extension spatiale et une durée temporelle éminemment variables¹⁰. La situation n'est donc pas une situation de co-présence, mais de co-pertinence entre les acteurs.

Il convient de relever ici que les perspectives des participants à la situation ne sont pas simplement une affaire de « choix », de « préférence » ou de « stratégie ». Elles sont indissociablement des caractéristiques de la situation elle-même. Prenons un exemple : en cas d'urgence, la situation que nous prenons en considération pour orienter notre comportement tend à se limiter très drastiquement à ce qui nous entoure *ici et maintenant*. Lorsque nous sommes sur le point d'avoir un accident sur l'autoroute, nous tentons, tant bien que mal et sans y réfléchir, d'éviter la voiture qui vient de faire une embardée devant nous, tout en prenant garde de n'emboutir ni la glissière de sécurité qui se trouve à notre gauche, ni la voiture qui est sur le point de nous doubler par la droite. Cette manière de se comporter n'est pas une affaire de préférence ou de stratégie. Il n'est pas possible d'en tirer grand chose au sujet de l'agent qui se comporte de la sorte, et il y aurait de bonnes raisons de douter de la pertinence d'une description qui imputerait sa manière de procéder à ses caractéristiques personnelles ou sociales. Il s'agit d'un comportement caractéristique des situations d'urgence, en un double sens. D'un côté, il est possible de dire qu'il est déterminé par les situations d'urgence, c'est-à-dire qu'il est approprié d'agir de la sorte lorsqu'une situation d'urgence survient. De l'autre, il est également possible de dire que ce genre de comportement détermine les situations d'urgence, en ce sens qu'il confère à l'environnement la forme caractéristique qui rend ce type particulier de situation observable et descriptible en tant que tel. De telle sorte que, lorsque nous voyons quelqu'un se comporter ainsi, nous pouvons légitimement supposer qu'il se trouve dans une situation d'urgence.

Les choses ne sont pas radicalement différentes s'agissant des actions engagées dans la définition et le règlement des problèmes publics. Le travail d'enquête que nous engageons lorsque nous sommes confrontés à une situation problématique n'est pas de l'ordre de l'étiquetage ou de la construction. Il organise des perspectives appropriées à la situation, qui balisent ce que nous prenons en compte, élaborent la compréhension que nous en avons et les jugements que nous formons à son sujet. Cette dynamique d'organisation de l'expérience nous oriente, en tant que membres des publics concernés : l'extension

10. C'est dire que les analyses d'inspiration pragmatiste ne tombent en aucun cas sous le coup des critiques de « présentisme » et de « localisme » qui ont été adressées, parfois à mauvais escient, aux analyses interactionnistes et ethnométhodologiques.

des territoires et l'amplitude des durées à prendre en considération en dépendent. À quelles grandeurs d'échelle doit-on se référer pour déceler des raisons et anticiper des conséquences ? Que regarder ? Où regarder ? Quand regarder ? Jusqu'où et jusqu'à quand pousser la recherche des causes et des effets ? Ces questions se posent aux acteurs eux-mêmes. Ils sont en effet confrontés à l'exigence de se situer dans un environnement qui prend forme, et au sein duquel ils doivent apprendre à identifier les enjeux de dispute et les repères de compréhension qui font publiquement sens, pour ce cas-là, à ce moment donné. Dans cette perspective, le chercheur en sciences sociales n'a pas vocation à rivaliser avec les membres des publics concernés, en discréditant leurs perspectives comme relevant de l'illusion, du mensonge ou de l'aliénation et en prétendant produire *la* vérité de leur situation. Il a plutôt pour tâche de suivre la dynamique de problématisation et de publicisation de la situation et de restituer la manière dont elle organise le champ d'expérience des acteurs et des spectateurs qui y prennent part. En procédant de la sorte, l'enquête sociologique se tient en deçà d'une opposition entre conditions objectives (les causes ou les forces externes) et définitions subjectives (le vécu ou le ressenti personnel). Elle travaille au cœur du réseau des perspectives et des perspectives sur des perspectives qui organisent l'expérience publique. Elle peut se demander de quel bord elle est (Becker, 1967) ou choisir de n'être d'aucun bord (Gusfield, 1984), dans tous les cas, elle ne substitue pas son propre système de coordonnées à celui des membres du public, à la façon de l'expertise ou du militantisme.

Cette posture d'engagement dirige l'attention vers la façon dont le déroulement de l'enquête organise les perspectives des membres du public, de telle sorte qu'ils se saisissent de certains trains de conséquences pour orienter leur action. Cette dynamique peut être appréhendée comme un *processus de politisation*, dans la mesure où la situation problématique n'est pas seulement examinée comme un *champ d'expérience* où sont anticipées ses conséquences plausibles ou probables pour la collectivité, mais où sa configuration ouvre un *champ d'action* et donne des prises à la collectivité pour agir sur elle-même, sur son environnement et pour tenter de contrôler son devenir. C'est en effet de la dynamique de l'enquête que le public tire sa *capacité d'agir*, c'est-à-dire notamment de saisir les prises qu'une situation offre pour s'y engager, et de développer des moyens propres à en contrôler ou à en enrayer le développement, à distance, sous une modalité collective proche de ce que la littérature contemporaine qualifie d'*empowerment*. Le procès de problématisation et de publicisation engendre des capacités à sentir, à comprendre, à analyser, à évaluer, à « se projeter vers... », à « coopérer avec... » et à « communiquer avec... », qui n'existaient pas auparavant. Pour Dewey, et pour les pragmatistes en général, le développement de ces capacités va de pair avec la conquête de

droits, la formation d'intérêts, l'invention d'idéaux et l'acquisition de vertus démocratiques. Il s'agit bien sûr de capacités individuelles, mais qui sont indissociables des transformations d'une capacité collective, propre au public. Et qui vont de pair, en contrepoint, avec des revendications de redistribution des ressources, des droits et des pouvoirs dans la situation.

Cette perspective analytique attire l'attention sur des dynamiques de problématisation et de publicisation qui revêtent une force de dépolitisation. En occultant des conséquences, en omettant d'attribuer des causes et d'imputer des responsabilités, certaines manières de conduire les enquêtes privent la collectivité de sa capacité d'action. La constitution de problèmes publics peut ainsi susciter de fortes mobilisations collectives, mais sous une *modalité dépolitisante*, c'est-à-dire qu'elle restreint, voire suspend la capacité de la collectivité concernée à infléchir le cours des choses, ou même qu'elle la décourage d'envisager qu'elle est en mesure de le faire. Il en va ainsi quand les patients de la situation problématique, au lieu de se ressaisir et de s'armer comme acteurs, s'enferment dans un statut participatif de « victimes intransitives », sans que l'on sache « de qui » ou « de quoi » (Bovet & Terzi, 2011). Cette perspective invite à étudier empiriquement le sentiment d'impuissance ou de découragement auquel nous sommes nombreux à faire face, dans d'innombrables domaines, allant du réchauffement climatique au règlement de la crise financière.

Bibliographie

Barbot J. & N. Dodier

2011 « De la douleur au droit. Ethnographie des plaidoiries lors de l'audience pénale du procès de l'hormone de croissance contaminée », in M. Berger, D. Cefai & C. Gayet-Viaud (eds), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 289-322.

Becker H. S. (ed.)

1964 *The Other Side : Perspectives on Deviance*, New York, Free Press.

1966 *Social Problems : A Modern Approach*, New York, Wiley (« Introduction », p. 1-31).

1967 « Whose side are we on ? », *Social Problems*, 14, p. 239-248.

1974 « Labelling theory reconsidered », in P. Rock & M. McIntosh (eds), *Deviance and Social Control*, Londres, British Sociological Association et Tavistock. [Trad. fr. J.-P. Briand et J.-M. Chapoulie, in *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, p. 201-234.]

- 1985 *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié [1963].
- Berger P. & T. Luckmann
1986 *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck [1966].
- Best J. (ed.)
1989 *Images of Issues : Typifying Contemporary Social Problems*, New York, Aldine de Gruyter.
- Blumer H.
1971 « Social problems as collective behavior », *Social Problems*, 18, p. 298-306.
[Trad. fr. « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs », *Politix*, 17 (67), 2004, p. 185-199.]
- Boltanski L. & L. Thévenot
1989 *De la justification*, Paris, Gallimard.
- Bourcier M. H.
2006 *Queer Zones, Politique des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Amsterdam.
- Bovet A. & C. Terzi
2005 « La composante narrative des controverses politiques et médiatiques. Pour une analyse praxéologique des actions et des mobilisations collectives », *Réseaux*, 132 (4), p. 111-132.
2011 « La dépolitisation de la politique », in A. Gross et al. (eds), *Au-delà de l'autotomie. Alternatives sur le plan intérieur et perspectives européennes*, St-Ursanne, Éditions Le Doubs – Service public, p. 167-175.
- Breviglieri M.
2009 « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in M. Breviglieri, C. Lafaye & D. Trom (eds), *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, p. 125-150.
- Breviglieri M., Lafaye C. & D. Trom
2009 « Sociologie pragmatique et normativité de l'agir en public », in M. Breviglieri, C. Lafaye & D. Trom (eds), *Compétences critiques et sens de justice*, Paris, Economica, p. 7-12.

Breviglieri M. & D. Trom.

2003 « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in D. Cefaï & D. Pasquier (eds), *Les sens du public. Publics politiques et publics médiatiques*, Paris, PUF, p. 399-416.

Brunet P.

2008 « De l'usage raisonné de la notion de "concernement" : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire », *Natures Sciences Sociétés*, 18, p. 317-325.

Burke K.

1945 *A Grammar of Motives*, New York, Prentice Hall.

Butler J.

2005 *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.

Callon M., Lascoumes P. & Y. Barthe

2001 *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

Callon M. & V. Rabeharisoa

1999 « La leçon d'humanité de Gino », *Réseaux*, 17 (95), p. 309-316.

Castoriadis C.

1975 *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.

Cefaï D.

1996 « La constitution des problèmes publics », *Réseaux*, 14 (75), p. 43-66.

2008 « Boire ou conduire, il faut choisir ! La fabrique des problèmes publics », in J. Gusfield, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, p. 219-318.

2009 « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 41 (2), p. 245-269.

Cefaï D. & D. Pasquier

2003 « Les sens du public », in D. Cefaï & D. Pasquier (eds), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, CURAPP-CEMS, PUF, p. 13-59.

Cefaï D. & D. Trom (eds)

2001 *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 12).

Chateauraynaud F.

- 2004 « L'épreuve du tangible. Expériences de l'enquête et surgissement de la preuve », in B. Karsenti & L. Quéré (eds), *La croyance et l'enquête*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 15), p. 167-194.

Chateauraynaud F. & D. Torny

- 1999 *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'EHESS.

Chelkoff G. & J.-P. Thibaud

- 1992 « L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville », *Les annales de la recherche urbaine*, 57-58, *Espaces publics en ville*.

Cicourel A. & J. Kitsuse

- 1963 « A note on the uses of official statistics », *Social Problems*, 11 (2), p. 131-139. [Trad. fr. in *Pénombre*, 1996, I, 2.]

Cottureau A.

- 1999 « Dénis de justice, dénis de réalité : remarques sur la réalité sociale et sa déné-
gation », in R. Dulong & P. Gruson (eds), *L'expérience du déni*, Paris, Éditions de la MSH, p. 159-178.

Dayan D. & E. Katz

- 1996 *La télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*, Paris, PUF.

De Munck J. & B. Zimmermann (eds)

- 2008 *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 18).

Dewey J.

- 1922 *Human Nature and Conduct*, New York, Modern Library.
1989 « Lettre à Albert G. A. Balz » in *Knowing and The Known The Later Works 1940-1952*, Carbondale, South Illinois University press [1949]
1967 *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF[1938].
2010a *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard [1927].
2010b *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard [1934].

Durkheim É.

- 1966 *Montesquieu et Rousseau précurseurs de la sociologie*, Paris, Marcel Rivière [1918].

Fassin É.

2005 *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions Amsterdam.

Fuller R. & R. Myers

1941 « The natural history of a social problem », *American Sociological Review*, 3, p. 320-328.

Garfinkel H.

2007 *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF [1967].

Goffman E.

1975 *Stigmate*, Paris, Minuit [1963].

Gove W.

1970 « Societal reaction as an explanation of mental illness : An evaluation », *American Sociological Review*, 35, p. 873-884.

Gramaglia C.

2010 « Les goélands leucophées sont-ils trop nombreux ? L'émergence d'un problème public », *Études rurales*, 185 (1), p. 133-148.

Gusfield J.

1963 *Symbolic Crusade : Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press.

1984 « On the side : Practical action and social constructivism in social problems theory », in J. W. Schneider & J. I. Kitsuse (eds), *Studies in the Sociology of Social Problems*, Norwood, Ablex, p. 31-51.

2008 *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, trad. fr. Daniel Cefai, Paris, Economica [1981].

Habermas J.

2005 *De l'usage public des idées : écrits politiques, 1990-2000*, Paris, Fayard.

Hall S.

2007 *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, Paris, Éditions Amsterdam.

Hazlrigg L.

1986 « Is there a choice between "constructionism" and "objectivism" ? », *Social Problems*, p. 1-13.

Hennion A.

2005 « Ce que ne disent pas les chiffres... Vers une pragmatique du goût », *Working papers*, Paris, CSI-École des Mines.

Holstein J. & G. Miller (eds)

1993 *Reconsidering Social Constructionism*, New Brunswick, Transaction Books.

Ibarra P. & J. Kitsuse

1993 « Vernacular constituents of moral discourse : An interactional proposal for the study of social problems », in J. Holstein & G. Miller (eds), *Reconsidering Social Constructionism*, New Brunswick, Transaction Books, p. 21-54.

James W.

2005 *La volonté de croire*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond [1898].

Joas H.

1999 *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf [1992].

Joseph I.

2007 *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris, Economica.

Kitsuse J.

1980 « Coming out all over : Deviants and the politics of social problems », *Social Problems*, 28 (1), p. 1-13.

Kitsuse J. & J. Schneider

1984 *Studies in the Sociology of Social Problems*, New York, Ablex Publishing.

Kitsuse J. & M. Spector

1975 « Social problems and deviance : Some parallel issues », *Social Problems*, 22 (5), p. 584-594.

Koselleck R.

1990 *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS [1979].

Latour B. & P. Weibel

2005 *Making Things Public : Atmospheres of Democracy*, Cambridge, MIT Press.

Lefort C.

1981 *L'invention démocratique*, Paris, Fayard.

Lemert E.

1951 *Social Pathology : A Systematic Approach to The Theory of Sociopathic Behavior*, New York, McGraw-Hill Book Co.

Lippmann W.

2008 *Le public fantôme*, Paris, Demopolis [1925].

Lolive J.

1997 « La montée en généralité pour sortir du NIMBY. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 11 (39), p. 109-130.

2006 « Des forums hybrides à l'esthétisation des espaces publics », *Cahiers de géographie du Québec*, 50 (140), p. 151-171.

Lynch M.

2011 « Ethnomethodology as a provocation to constructionism », in N. Denzin & Y. Lincoln (eds), *The SAGE Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks, Sage, chap. 37.

Maigret E. & E. Macé

2005 *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin-INA.

Mauss A. L.

1975 *Social Problems as Social Movements*, Philadelphie, Lippencott.

Mead G. H.

2006 *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF [1934].

Merton R. K. & R. A. Nisbet

1961 *Contemporary Social Problems : An Introduction to The Sociology of Deviant Behavior and Social Disorganization*, New York, Harcourt, Brace & World.

Micoud A.

2007 « De l'expert-militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, 15, *Esthétique et espace public*, p. 121-134.

Micoud A. & M. Peroni (eds)

2000 *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Moore S. F. & B. Myerhoff

1977 *Secular Ritual*, Assen et Amsterdam, Van Gorcum and Co.

Park R. E.

1955 « Sociology and the social sciences », in (*Id.*) *Society : Collective behavior, news and opinion, sociology and modern society*, Glencoe, The Free Press.

2008 *Le journaliste et le sociologue*, Paris, Seuil.

Peroni M. & J. Roux (eds)

2008 *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Quéré L.

1996 « L'espace public comme lieu de l'action collective », *Mana*, 2, p. 235-265.

2002 « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in D. Cefaï & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Quéré L. & C. Terzi

2011 « Some features of pragmatist thought still remain insufficiently explored in ethnomethodology », *Qualitative Sociology*, 34 (1), p. 271-275.

Ricœur

1983 *Temps et récit, I. L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil (Points/Essais).

Roux J. (ed.)

2008 *Être vigilant. L'opérativité discrète de la société du risque*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

Rubington E. & M. Weinberg

2002 *The Study of Social Problems : Seven Perspectives*, New York, Oxford University Press.

Scheff T. J.

1966 *Being Mentally Ill*, Chicago, Aldine.

Schneider J. W.

1985 « Social problems theory : The constructionist view », *Annual Review of Sociology*, 11, p. 209-229.

Spector M. & J. Kitsuse

1977 *Constructing Social Problems*, New York, Aldine de Gruyter.

Stavo-Debauge J.

2005 « Mobilising statistical powers for action against discriminations : The case of the United Kingdom », *International Social Science Journal*, 183 (57), p. 43-55.

2010 « Dé-figurer la communauté ? Hantises et impasses de la pensée (politique) de J.-L. Nancy », in L. Kaufmann & D. Trom (eds), *Qu'est-ce qu'un collectif ?*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 20), p. 137-171.

Sumner W. G.

1906 *Folkways*, Boston, Ginn and Co.

Terzi C.

2003 « L'expérience constitutive des problèmes publics. La question des "fonds en déshérence" », in C. Barril, M. Carrel, J. Guerrero & A. Marquez (eds), *Le public en action, Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 25-50.

Thévenot L.

1999 « Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *Mouvements*, 3, p. 73-82.

Trom D. & B. Zimmermann

2001 « Cadres et institutions des problèmes publics. Les cas du chômage et du paysage », in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 11), p. 281-315.

Turner R. & L. Killian

1964 *Collective Behavior*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

Widmer J.

2010 *Discours et cognition sociale*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.

Widmer J. & C. Terzi

1999 *Mémoire collective et pouvoirs symboliques, Discours et société 1*, Fribourg, Département sociologie et media-Université de Fribourg.

Woolgar S. & D. Pawluch

1985 « Ontological gerrymandering : The anatomy of social problems explanations », *Social Problems*, 32, p. 214-227.

Zask J.

1999 *L'opinion publique et son double*, Paris, L'Harmattan, tome 1.

L'héritage nord-américain